Le résultat de votre simulation prêt immobilier LCL (Capacité d'achat)

LCL Prot Immobilier < lcl@infos.lcl.fr>

Mer 15/09/2021 07:27

À: lvlagicpeter@hotmail.com <lvlagicpeter@hotmail.com>



Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir utilisé le simulateur LCL pour l'étude de votre projet immobilier. Nous avons le plaisir de vous adresser ci-dessous le résultat de votre simulation.

Cordialement, LCL

FAIRE UNE DEMANDE DE PRÊT

Résultat de votre simulation du 15/09/2021

Montant d'emprunt 362 362,72 €

Mensualité 1 530,00 €

Apport* **10 000 €**



Capacité d'achat 372 362,72 €

*Votre apport ne couvre pas les frais estimés. Vous disposez de 372 362,72 € (capacité d'achat hors frais).

TAUX NOMINAL 1.46 % (1)(3) TAUX ANNUEL EFFECTIF GLOBAL 2.10 % (2)

Votre simulation à la loupe (TAEG, TAEA...)

Détails du projet

Montant du prêt à 1,46 % ⁽¹⁾ sur 25 ans	362 362,72 €
Apport	10 000 €
Capacité d'achat hors frais(*)	372 362,72 €

Frais de notaire estimés	27 177,00 €
Frais de dossier ⁽³⁾	700€
Frais de garantie Crédit Logement	4 075 €
Conditions du financement	
Mensualité de remboursement du prêt hors assurance	1 442,42 €
Mensualité de remboursement du prêt	1 530,00 €
Coût total du prêt hors assurance ⁽⁴⁾	70 363,28 €
Coût total du prêt ⁽⁵⁾	101 412,30 €
Taux Annuel Effectif Global ⁽²⁾	2,10 %
Coût mensuel de l'assurance ⁽⁶⁾	87,58 €
Coût total de l'assurance	26 274,00 €
Taux Annuel Effectif Assurance (TAEA) (7)	0,52 %

- (1) Taux d'intérêt nominal fixe indicatif hors assurance.
- (2) Taux Annuel Effectif Global, en ce compris, intérêts, assurance, frais de dossier et frais de garantie.
- (3) Ces conditions tarifaires sont réservées aux demandes de prêt en ligne et proposées en contrepartie d'un engagement de domiciliation des revenus chez LCL.
- (4) Coût total du prêt hors assurance, hors frais de dossier et garantie.
- (5) Coût total du prêt, assurance, frais de dossier et de garantie compris.
- (6) Le coût mensuel de l'assurance proposée par le prêteur est exprimé en euros et s'ajoute à l'échéance de remboursement de prêt.
- (7) Taux Annuel Effectif Assurance. Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance proposée par le prêteur sur la durée totale du prêt est exprimé en euros pour un taux annuel effectif de l'assurance (TAEA).

À TITRE D'EXEMPLE

EXEMPLE POUR UN PRÊT IMMOBILIER DEMANDE EN LIGNE, DÉCAISSÉ EN UNE SEULE FOIS À UN TAUX EN VIGUEUR AU 15/09/2017 ET SUSCEPTIBLE DE VARIATIONS :

Cet exemple représentatif a une valeur d'exemple.

Pour un prêt immobilier d'un montant de 150 000 € décaissé en une seule fois, d'une durée totale de 240 mois soit 20 années, le remboursement s'effectue en 240 mensualités de 741,19 €. Taux débiteur fixe de 1,75 %. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 2,45 %, assurance emprunteur obligatoire, frais de dossier et frais de garantie (type caution mutuelle) compris. Montant total dû de 188 640,60 € dont 27 885,60 € d'intérêts, 600 € de frais de dossier (uniquement si la demande a été faite via internet), assurance de 8 100 €, 2 055 € de frais de garantie. Le coût standard maximum de l'assurance obligatoire à souscrire est de 33,75 € par mois pour un assuré à 100 % âgé de moins de 36 ans, et s'ajoute à la mensualité du crédit. Soit un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 0,49 %. Le coût de l'assurance est établi pour une personne couverte à 100 % à la date de l'offre hors surprime éventuelle pour raisons médicales. La convention AERAS facilite l'accès à l'assurance et au crédit pour les personnes présentant un risque aggravé de santé (plus d'information : http://www.aeras-infos.fr/cms/sites/aeras/accueil.html). L'assurance Décès, Perte totale et irréversible d'Autonomie et Arrêt de travail est assurée par Caci et Caci Non vie et distribuée par Le Crédit Lyonnais. Conditions et événements garantis indiqués au contrat. Offre de prêt sous réserve d'acceptation de votre dossier par LCL agissant en qualité de prêteur.

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours suivant la réception de l'offre avant de l'accepter. Si le prêt est destiné à financer une acquisition, la vente est subordonnée à l'obtention du prêt : si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'acquéreur les sommes versées. Document non contractuel (en vigueur au 15/09/2017, susceptible de variations).

Le résultat de cette simulation n'a pas de valeur contractuelle ni publicitaire. Il vous est donné à titre indicatif pour vous permettre de préparer votre projet immobilier. Il ne constitue ni une offre de crédit de LCL, ni un engagement de ce dernier à vous le consentir. Il est issu des éléments que vous avez déclarés et saisis, sous votre contrôle et sous votre entière responsabilité. Les calculs sont réalisés sur la base des taux en vigueur chez LCL au jour de la simulation et sont susceptible d'être modifiés à tout moment.

Mentions légales pour prêts immobiliers pour financement de bien immobilier et/ou de travaux *: L'émission d'une offre de prêt suppose l'acceptation de votre dossier par la banque, après étude préalable (appréciation de votre capacité de remboursement et des justificatifs à fournir). En cas d'émission d'une offre de prêt par la banque, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours pour l'accepter. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'acheteur les sommes versées.

Prêteur : CREDIT LYONNAIS, SA agréée en tant qu'établissement de crédit et de courtage d'assurance, immatriculée sous le n° 954 509 741 – RCS Lyon et inscrite sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001878 dont le siège social est 18 rue de la République 69002 Lyon.

* travaux de construction, éventuellement travaux de réparation d'entretien ou d'amélioration si ces derniers sont concomitants à l'achat ou si le crédit en matière de travaux est garanti par une hypothèque